



Syndicat des  
professeures  
et professeurs  
enseignants  
de l'UQAM

## ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 24 AVRIL 2024

**CANDIDATURE POUR LE POSTE DE <sup>(1)</sup> :**  
**Comité de vérification du statut d'emploi**

**NOM DE LA CANDIDATE, DU CANDIDAT (caractères d'imprimerie) :**

**Yvan O'Connor**

**Dépôt de candidature au plus tard le :**  
**vendredi 19 avril 2024 13 h**

<p>Bonjour,</p> <p>Je suis chargé de cours à l'École des sciences de la gestion depuis 2012, où j'enseigne des cours de gestion des ressources humaines et des relations de travail. Mon domaine d'expertise repose sur une formation en relations industrielles et en droit. Je suis membre du Barreau et de l'ordre des conseillers en ressources humaines agréé.</p> <p>L'année dernière, vous m'avez élu substitut au sein de ce comité, et j'ai eu à prendre part activement aux activités du comité durant ce semestre. Conformément à une lettre d'entente établie lors de la dernière négociation, nous avons entrepris la révision de la définition du double emploi. J'aimerais donc officialiser mon engagement au sein du Comité de vérification du statut d'emploi et continuer ma participation.</p> <p>Je vous remercie de votre confiance.</p> <p>Bien à vous, Yvan O'Connor</p>	
Département(s) ou faculté(s) d'affiliation : ESG-ORH	
Choix d'une, d'un représentant (facultatif) :	
Signature : 	Date : Le 6 avril 2024

### EXTRAIT DE LA POLITIQUE ÉLECTORALE DU SPPEUQAM

35.6.3 Assemblée générale annuelle d'élections

e) (...) Une personne candidate à un poste ne pouvant être présente à l'assemblée doit transmettre au Syndicat ou remettre à une ou un membre présent à l'assemblée une lettre de procuration signifiant le maintien de sa candidature. À défaut, la candidature ne pourra être retenue.

Vous pouvez consulter la politique électorale complète à l'adresse suivante : <http://sccuq.org/le-sccuq/statuts-etreglements/#chap7>